



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget :

QUE le rôle d'évaluation foncière de Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget pour les années 2027-2028-2029, est déposé au bureau de la greffière-trésorière au 357, 2^e Rang Saint-Charles-de-Bourget, en date du 10 septembre 2026;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC du Fjord-du-Saguenay;

b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC du Fjord-du-Saguenay, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) être déposée à la MRC du Fjord-du-Saguenay au 3110, Boulevard Martel, Saint-Honoré (QC), G0V 1L0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 24^e jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.

Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 16 h le 24 septembre 2026.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 24^e jour du mois de septembre deux-mille-vingt-six.



Myriam Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière